**S.E.M. Pierre NKURUNZIZA**

Président de la République

Présidence de la République
Boulevard de l'Indépendance
Rohero I
BP 1870 Bujumbura
BURUNDI

Monsieur le Président,

M. Germain Rukuki a été arrêté arbitrairement par des policiers le 13 juillet 2017, sans mandat d’arrêt, à son domicile de Bujumbura.

Depuis lors, de nombreuses irrégularités ont été constatées dans la procédure judiciaire intentée à son encontre par le ministère public. Malgré ces violations du droit et l’absence de la moindre preuve de culpabilité pour les crimes *« d’atteinte à la sûreté intérieure de l’Etat »* et de *« rébellion »* dont il est accusé, M. Germain Rukuki reste emprisonné*.*

Je vous prie par conséquent, Monsieur le Président, de faire libérer immédiatement et sans conditions M. Germain Rukuki et de garantir en toutes circonstances son intégrité physique et psychologique.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.